MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la neuvième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 7 octobre 2019, à 20h00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Isabelle Hébert	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	Mme	Vanessa Lemoine	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Émilie Petitclerc	Directrice générale
Absence motivée :	M.	Jean-Paul Chandonnet	Conseiller

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2019
4. Rapport financier - comptes à payer – transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
   a) Dépôt à terme
   b) Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2019
   c) Offre de service juridique – Mandat
   d) Demande d'affichage de Cooptel
   e) Offre de service pour inspection municipale – Gestim inc.
   f) Formation obligatoire des élus sur l'éthique – Inscription d'une conseillère
   g) Formation Gestion du temps – Employées municipales

8. R.A.R.C.
   a) Procès-verbal de la RARC
   b) Adoption du budget 2020 de la RARC

9. Transport
   a) Achat de sel de déglaçage pour les périodes hivernales 2019-2020 et 2020-2021
   b) Programme d'aide à la voirie locale – Ponceau 4e rang et 5e rang no 25 – Reddition de comptes
   c) Entretien du gazon sur les terrains municipaux – Appel d'offres sur invitation
   d) Droit de passage – Course « L'enfer des Patriotes 2020 »
   e) Droit de passage – Club de motoneige ASAN inc.
   f) Adoption de la révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

10. Hygiène du milieu
    a) Procès-verbaux de la Régie des Déchets
    b) Adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
    c) Procès-verbaux de la MRC des Maskoutains
    d) Pompage, transport et disposition des boues municipales vers un site autorisé - Mandat

11. Sécurité civile
    a) Constitution du comité municipal de sécurité civile (CMSC)

12. Loisirs et culture
    a) OTJ St-Bernard – Procès-verbal de septembre 2019
    b) OTJ St-Bernard – Bilan de septembre 2019
    c) Déboursement de la subvention – Rock au village
    d) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-03 – L'utilisation de la patinoire extérieure
    e) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 - L'utilisation du Pavillon des Loisirs
    f) Traitement d'extermination au Pavillon des Loisirs – Offre de services
    g) Parc François-Xavier-Desrosiers – Recommandations de traitement de gazon

13. Autres sujets
   a) Proclamation – Semaine des rencontres interculturelles – 18 au 24 novembre 2019
   b) Proclamation – Semaine de la prévention des incendies – 6 au 12 octobre 2019
   c) Demande de soutien dans le cadre des poursuites de la compagnie d'exploration minière
      Canada Carbon inc. contre la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
   d) Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale – Municipalité alliée contre la violence conjugale
   e) Demande d'appui financier – Opération Nez rouge - région Saint-Hyacinthe
   f) Demande de dons – Campagne « Agissons ensemble ici avec cœur » - Centraide Richelieu Yamaska

14. Correspondance
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Adoption de l'ordre du jour

2019.10.01 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019

2019.10.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019 tel que déposé.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 septembre 2019 ont été déposés au conseil.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE		
CONCILIATION BANCAIRE		
AU 30 SEPTEMBRE 2019		
Solde au compte courant (54 11100 000) au 31 août 2019	**79 914.48 $**	
Plus :		
Dépôts	74 358.41 $	
Déboursement subvention - prêt réseau d'égout	58 030.29 $	
Transfert de l'épargne à terme	120 000.00 $	
Revenus d'intérêts/ristourne	1 082.99 $	
Total des revenus	**253 471.69 $**	
Moins:		
Déboursés	(172 869.65) $	
Salaires	(15 436.07) $	
Paiement direct assurance collective La Capitale	(825.60) $	
Placement à l'épargne à terme	- $	
Frais de caisse	(35.00) $	
Remboursement du fond de roulement	- $	
Remboursement de la dette à long terme -capital et intérêt	(75 682.06) $	
Total des déboursés	**(264 848.38) $**	
Solde compte courant		**68 537.79 $**
Solde du relevé Caisse (folio 380045) au 30 septembre 2019	**70 303.29 $**	

Plus : dépôt en circulation	- $	
Moins: Chèques en circulation		
15015	982.27 $	
15024	719.74 $	
15029	63.49 $	
Total	**1 765.50 $**	
Preuve		**68 537.79 $**

Bilan au 30 septembre 2019

Solde disponible au compte fonds d'administration	68 537,79 $
Part de qualification	5.00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	400 000.00 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 778.00 $
Grand total	**549 320,79 $**

Remboursement de la dette au 30-09-2019

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. Sur 10 ans)	2 044 900.00 $
Remboursement du capital	(68 000.00) $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**1 976 900.00 $**

2019.10.03 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de septembre 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'août 2019 tel que soumis pour un montant total de 166 042.00 $;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

5. Rapport de l'inspecteur

Les rapports de *Gestim inc.* ainsi que les rapports des permis émis en septembre 2019 ont été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal, fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2019.10.04 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 100 000,00 $ du compte Avantage entreprise au compte avec opérations.

b) Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2019

La directrice générale dépose le sommaire du rôle triennal d'évaluation pour 2019-2020-2021. Le total des valeurs imposables pour 2020 est de 188 708 900 $ comparativement à 186 410 700 $ en 2019.

Le rôle d'évaluation est disponible au bureau municipal pour consultation.

c) Offre de service juridique – Mandat

CONSIDÉRANT que la Municipalité utilisera les services juridiques destinés aux municipalités de la MRC des Maskoutains (Partie 11), mais que la MRC ne couvre pas tous les types services juridiques ;

CONSIDÉRANT que les cabinets Cain Lamarre et Therrien Couture ont présenté à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville une offre de services professionnels pour l'année 2020 ;

2019.10.05 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 selon les termes de l'offre de service du 28 août 2019 et pour les services non couverts par le service juridique de la MRC des Maskoutains.

d) Demande d'affichage de Cooptel

CONSIDÉRANT que l'entreprise Cooptel a fait parvenir une demande d'affichage à l'entrée de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que cette affiche sera installée de façon temporaire ;

2019.10.06 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter cette demande sous les conditions suivantes :
- que l'épreuve de cette affiche soit approuvée par la municipalité ;
- que l'affiche soit installée pour une période de 2 mois consécutifs à l'automne et de 2 mois consécutifs au printemps sur les terrains municipaux ;
- que cette autorisation ne pourra être renouvelée.

e) Offre de service pour inspection municipale – Gestim inc.

CONSIDÉRANT que l'offre de service d'inspection de la firme Gestim inc. se termine le 1er novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que Gestim inc. a présenté le 19 septembre 2019 une offre de service pour la présence d'un inspecteur à nos bureaux à raison de quatre (4) heures par semaine et en inspection terrain à raison de quatre (4) heures par mois durant deux (2) ans soit jusqu'au 1er novembre 2021 ;

2019.10.07 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir l'offre de services de Gestim inc. pour le service d'inspection municipale tel que déposé le 19 septembre 2019 et dont le numéro de dossier est « GESTIM 2019-INSP-518 ».

f) Formation obligatoire des élus sur l'éthique – Inscription d'une conseillère

CONSIDÉRANT que l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit que tout membre du conseil d'une municipalité qui n'a pas déjà participé à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale doit, dans les six (6) mois du début de son mandat, participer à une telle formation ;

2019.10.08 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire la conseillère Vanessa Lemoine à la formation en ligne sur « Le comportement éthique » offerte par la FQM et de payer les frais d'inscription de 300 $ plus les taxes applicables.

g) Formation Gestion du temps – Employées municipales

2019.10.09 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'inscrire les employées municipales au cours à distance « *Chronos : juste à temps »* offert par l'Union des Municipalités au montant de 87,00$.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la RARC

Le procès-verbal de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre est remis aux membres du conseil.

b) Adoption du budget 2020 de la RARC

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a dressé son budget pour l'exercice financier 2020 et l'a transmis à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2019.10.10 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyé par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

9. Transport

a) Achat de sel de déglaçage pour les périodes hivernales 2019-2020 et 2020-2021

2019.10.11 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retenir la soumission de *Sel Frigon* pour l'achat de sel de déglaçage nécessaire à l'entretien des routes durant les périodes hivernales 2019-2020 et 2020-2021 au prix de 103,40 $ plus les taxes applicables par tonne métrique livrée en convoyeur tel que soumis le 26 août 2019.

b) Programme d'aide à la voirie locale – Ponceau 4e rang et 5e rang no 25 – Reddition de comptes

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

2019.10.12 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux de remplacement exécuté au ponceau situé sur le 4e rang ainsi que des travaux de réfection du ponceau numéro 25 sur le 5e rang, pour un montant subventionné de 10 000 $, conformément aux exigences du ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

c) Entretien du gazon sur les terrains municipaux – Appel d'offres sur invitation

Point reporté.

d) Droit de passage – Course « L'enfer des Patriotes 2020 »

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a reçu une demande d'utilisation de son réseau routier (Petit 5e rang, 5e rang, route Amyot, 4e rang, rue Claing et Rang Fleury) pour la tenue de l'événement de course cycliste « L'enfer des Patriotes 2020 », les 16 et 17 mai 2020 » ;

2019.10.13 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer les organisateurs de la course cycliste « L'enfer des Patriotes 2020 », que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage sur son réseau routier et se dégage de toutes responsabilités entourant la sécurité de cet événement.

e) Droit de passage – Club de motoneige ASAN inc.

2019.10.14 Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'informer le *Club de Motoneige ASAN Inc*. que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville consent les droits de passage et la circulation des motoneiges sur le parcours des sentiers hivernaux déjà établis, durant la saison 2019-2020 dès que l'interdiction de passage des agriculteurs sera levée et à fournir la signalisation adéquate afin d'assurer la sécurité des motoneigistes.

f) Adoption de la révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

CONSIDÉRANT que le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains a émis une révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées en date du 23 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que ledit plan d'intervention a été accepté par le Ministère des Affaires municipales et l'Habitation et que celui-ci doit servir de base à l'adoption, par le conseil municipal, d'une programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

2019.10.15 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter la révision du plan d'intervention produit par le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains en date du 23 septembre 2019.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbaux de la Régie des Déchets

Les procès-verbaux de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) ont été remis aux membres du conseil.

b) Adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2020 et l'a transmis à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2019.10.16 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2020, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

c) Procès-verbaux de la MRC des Maskoutains

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains ont été remis aux membres du conseil.

d) Pompage, transport et disposition des boues municipales vers un site autorisé – Mandat

CONSIDÉRANT que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles entrée en vigueur en 2011 prévoit, d'ici 2020, le bannissement complet de l'élimination de la matière organique putrescible;

CONSIDÉRANT que le gouvernement veut la bannir des lieux d'élimination dans l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que suite à cette entrée en vigueur de cette politique, l'accroissement de la valorisation agricole des boues municipales est à prévoir;

CONSIDÉRANT que durant l'enfouissement, ces résidus vont se décomposer et entraîner divers impacts nuisibles à l'environnement, dont les émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Vacuum Drummond nous a transmis une offre de services incluant le pompage, le transport et la disposition des boues municipales vers un site autorisé par le Ministère de l'Environnement et la Lutte contre les Changements climatiques;

EN CONSÉQUENCE,

2019.10.17 Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater l'entreprise Vacuum Drummond pour le pompage, le transport et la disposition des boues municipales vers un site autorisé au montant 800,00 $ par transport pour les périodes 2020-2021 et 2021-2022.

11. Sécurité civile

a) Constitution du comité municipal de sécurité civile (CMSC)

CONSIDÉRANT la demande de planification de sécurité civile entreprise par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer un comité de planification de sécurité civile afin de collaborer à la réalisation du plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;

2019.10.18 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le conseil désigne officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité municipal de sécurité civile :
Mme Francine Morin, maire
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller délégué à la sécurité civile
Mme Jessica L. Morin, Ferme Avicole B. Morin et fils inc.
M. Benjamin Bousquet, pompier volontaire et citoyen
Mme Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière.

12. Loisirs et culture

a) OTJ St-Bernard inc. – Procès-verbal de septembre 2019

Le procès-verbal de septembre 2019 de l'O.T.J. St-Bernard inc. est remis aux membres du conseil.

b) OTJ St-Bernard inc. – Conciliation bancaire de septembre 2019

La directrice générale dépose la conciliation bancaire septembre 2019 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Conciliation de septembre 2019

Solde au compte 1er septembre 2019	18 276,67 $
Revenus	1 334,60 $
Dépenses	(1 404,90 $)
Solde au compte au 30 septembre 2019	18 206,37 $
Chèques en circulation	(537,94 $)
Montant disponible	17 668,43 $

c) Déboursement de la subvention – Rock au village

2019.10.19 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 1 000 $ pour l'activité Rock au Village.

d) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-03 – L'utilisation de la patinoire extérieure

Avis de motion est donné par Guy Robert, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2019-03 concernant l'utilisation de la patinoire extérieure.

e) Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 - L'utilisation du Pavillon des Loisirs

Avis de motion est donné par Mario Jussaume, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 2019-04 concernant l'utilisation du Pavillon des Loisirs.

f) Traitement d'extermination au Pavillon des Loisirs – Offre de services

Point reporté.

g) Parc François-Xavier-Desrosiers – Recommandations de traitement de gazon

Les membres du conseil présents ont décidé de ne pas retenir la soumission de Nutrite Mario Lambert pour le traitement du gazon au parc François-Xavier-Desrosiers.

13. Autres sujets

a) Proclamation – Semaine des rencontres interculturelles – 18 au 24 novembre 2019

CONSIDÉRANT la tenue de la 17e Semaine québécoise des rencontres interculturelles qui se tiendra du 18 au 24 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que cet événement est l'occasion de mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toutes origines au développement du Québec, d'encourager le dialogue, de susciter le rapprochement interculturel, de faire valoir l'apport positif de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle du Québec et de lutter contre les préjugés et la discrimination ;

2019.10.20 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 18 au 24 novembre 2019, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, et d'encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.

b) Proclamation – Semaine de la prévention des incendies – 6 au 12 octobre 2019

CONSIDÉRANT que par la Semaine de la prévention des incendies qui aura lieu du 6 au 12 octobre 2019 sous le thème « Le premier responsable c'est toi ! » ;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique et ses principaux partenaires souhaitent conscientiser les citoyens à la prévention des incendies, principalement en mettant l'accent sur les dangers potentiels d'incendie liés aux feux de cuisson ;

CONSIDÉRANT que la Semaine de la prévention des incendies est aussi le moment privilégié de reconnaître le travail et le dévouement des quelques 21 000 pompières et pompiers qui assurent au quotidien la protection du public en cas d'incendies ou d'autres situations d'urgence au Québec;

2019.10.21 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 6 au 12 octobre 2019, la Semaine de prévention des incendies, et de sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison.

c) Demande de soutien dans le cadre des poursuites de la compagnie d'exploration minière Canada Carbon inc. contre la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Les membres du conseil ont décidé de ne pas donner suite à cette demande qui ne convient pas à la Politique de dons et commandites en vigueur.

d) Regroupement des maisons pour les femmes victimes de violence conjugale – Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons de femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

2019.10.22 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer Saint-Bernard-de-Michaudville municipalité alliée contre la violence conjugale.

e) Demande d'appui financier – Opération Nez rouge - région Saint-Hyacinthe

2019.10.23 Sur la proposition de Isabelle Hébert
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 $ à l'organisme Opération Nez rouge de la région de Saint-Hyacinthe.

f) Demande de dons – Campagne « Agissons ensemble ici avec cœur » - Centraide Richelieu Yamaska

2019.10.24 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 $ à l'organisme Centraide Richelieu-Yamaska.

14. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en septembre 2019 a été remise aux membres du conseil.

15. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

16. Levée de l'assemblée

2019.10.25 Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 21 h 20.

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN OCTOBRE 2019

1	Total des salaires	13 598.54 $
2	Émilie Petitclerc, rémunération président d'élection	346.97 $
3	Sylvie Chaput, rémunération secrétaire d'élection	278.48 $
4	Sylvie Chaput (déplacement St-Barnabé - formation sécurité civile)	13.50 $
5	G.E.S.T.I.M. (inspecteur en bâtiment -août)	919.80 $
6	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 130.00 $
7	Entreprise S Gaudette - Location de l'entrepôt	1 006.03 $
8	Entreprise S Gaudette - Liaison central du garage	124.17 $
9	Revenu Canada (DAS août)	1 593.07 $
10	Ministère du revenu (DAS août)	4 206.46 $
11	Télébec	119.58 $
12	RIM (téléphone)	116.12 $
13	Fonds de l'information foncière	20.00 $
14	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76.35 $
15	Télésystèmes du Québec (Réseau appareils radio)	67.84 $
16	La Capitale (assurance collective - octobre)	825.60 $
17	Postes Canada (livraison journal et achat de timbres)	155.64 $
18	Atelier Transition inc. (destruction de documents)	34.49 $
19	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	582.44 $
20	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	159.21 $
21	Hydro-Québec - 390, rue Principale	450.84 $
22	Hydro-Québec - 902, rue des Loisirs	308.56 $
23	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	1 168.74 $
24	Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	1 158.48 $
25	Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	924.30 $
26	Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	2 118.29 $
27	Régie des déchets (Programme vidange des fosses septiques)	13 158.60 $
28	RARC (consommation du 01-08 au 03-09)	12 346.46 $
29	RARC (travaux - nouvelle entrée d'eau au 364 Principale - à facturer au propriétaire)	1 120.00 $
30	RARC (fermeture de l'eau et localisation de l'entrée au 807 Michaudville - à fact au prop)	21.00 $
31	RARC (Quote-part AIBR - remplacement de membranes)	2 617.00 $
32	MRC des Maskoutains (service d'ingénierie - égout rue de l'École)	2 938.25 $
33	MRC des Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	744.23 $
34	MRC des Maskoutains (cours d'eau Ruisseau Laplante branche 10 - facture finale)	1 310.41 $
35	Cabinets Maska (vidange cabinet sanitaire du parc - septembre 2019)	186.93 $
36	Les Constructions A. Claing	1 724.62 $
37	Sûreté du Québec (versement final)	53 525.00 $
38	Nutrite Mario Lambert - Renouvellement saison 2020	373.47 $
39	Aquatech (assistance septembre)	1 153.02 $
40	Fournitures de bureau Denis	451.07 $
41	Location d'équipements Maska (location scie à branches télescopiques)	63.07 $
42	Comax (ampoule pour bureau municipal)	33.28 $
43	Excavation JD - Entrée de service égout - 364 Principale - à facturer au propriétaire)	3 645.13 $
44	Excavation JD (transport de pierre - remplacement ponceaux du 4 et 5e rang)	273.07 $
45	Carrière St-Dominique (pierre - remplacement ponceaux du 4e et 5e rang)	324.19 $
46	Excavation Michel Lemay (remb. retenue 1471.68 $ moins réparation pancartes 493.53)	978.15 $
47	EXP (Honoraires étude géotechnique pour la réfection de la chaussée du rang Fleury)	12 598.39 $
48	Les Jardins d'Isabelle	255.24 $
49	Vacuum Drummond	1 724.62 $
50	Rabais Campus (abonnement à des revues pour la biblio)	324.81 $
51	Les Entreprises Benoit Gaudette - 2e coupe	6 082.18 $
52	Entreprise S Gaudette - Réparation éclairage de la patinoire suite au vandalisme)	2 367.50 $
53	Entreprise S Gaudette - Réparation luminaire parc)	301.63 $

54	Pavage Michel Perron (refaire asphalte traverse de ponceaux du 4 et 5e rang	4 851.94 $
55	Pavage Michel Perron (asphalte pour travaux aqueduc 364 Principale à facturer RARC)	597.87 $
56	Pavage Michel Perron asphalte travaux égout 364 Principale à facturer au propriétaire	597.87 $
57	Ferme aux Portes de la Rive (tires d'érable - cadeaux nouveaux résidents)	15.00 $
58	André Claing (sirop d'érable - cadeaux nouveaux résidents)	18.00 $
59	La Vallée du Wapiti (cubes à ragout - cadeaux nouveaux résidents)	19.27 $
60	Maître Cochon (saucisses - cadeaux nouveaux résidents)	19.98 $
61	Ferme Kobec (steak - cadeaux nouveaux résidents)	15.00 $
62	Buropro Citation (contrat de service)	176.49 $
63	Prudent mesures d'urgence - 2e versement pour la formation	440.74 $
64	Prudent mesures d'urgence - Phase 4 PMSC et Comalerte	527.97 $
65	Les Entreprises BJB - réparations de luminaires	263.76 $
66	Émilie Petitclerc (Dolorama - panier cadeaux, nappes, verres)	12.65 $
67	Émilie Petitclerc (Métro - Buffet accueil nouveaux résidents)	177.76 $
68	Audrey Fortier (remboursement facture Librairie L'Intrigue - livres biblio)	50.30 $
69	Librairie L'intrigue - achat de livres pour la biblio	231.42 $
70	OTJ St-Bernard (subvention soirée Halloween - à approuver)	1 000.00 $
71	Mario Jussaume (remboursement dépenses congrès FQM)	548.49 $
72	Guy Robert (remboursement dépenses congrès FQM)	610.71 $
73	Sogetel (Hébergement site web)	216.10 $
74	Desmarais Protection Électronique - remplacer détecteur de mouvement au pavillon	230.23 $
75	D.M. Sécurité et Alarme - remplacer détecteur de fumée qui a eu de l'eau dedans à l'usine	252.95 $
76	Jessie Claing (remboursement solde créditeur - paiement de taxes en trop)	163.99 $
77	Alain Fredette (remboursement solde créditeur - paiement de taxes en trop)	321.02 $
78	Gestion Jean-Louis Claing (remboursement solde créditeur - paiement de taxes en trop)	709.84 $
79	Municipalité de Saint-Jude (asphalte froide)	560.14 $
80	EMI (configuration d'un logiciel à distance)	120.72 $
81	MRC des Maskoutains (réseau d'égout rue de l'École - plan d'intervention MAMOT)	621.00 $
82	Visa - (Hôtel de la Rive - acompte pour souper des fêtes)	100.00 $
83	Visa - (Produits sanitaires Lépine - distributrice et savons à main pour bureau et pavillon)	100.66 $
84	Visa - essence véhicules (camion, tracteur…)	325.31 $
	Total des comptes à payer	**166 042.00 $**

Je soussignée Émilie Petitclerc, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, maire

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière